

## En Région



santé  
famille  
retraite  
services

# La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

vous  
informe

## AIDE AUX VACANCES

### Adoptez les chèques vacances

Parce que les vacances c'est essentiel, depuis plusieurs années, vous êtes nombreux à répondre à l'offre d'aide aux vacances de la MSA et à bénéficier sous certaines conditions de ressources, des chèques vacances de l'ANCV<sup>(1)</sup>. Engagez-vous dans ce dispositif et recevez un chéquier constitué de votre épargne complétée de l'aide MSA. Vous pourrez ainsi financer tout ou partie des loisirs pour vos enfants, une sortie familiale, la location d'un hébergement, un spectacle... Ce choix témoigne encore plus aujourd'hui, de la nécessité pour tous de s'offrir des moments d'évasion, d'élaborer des projets culturels et de partager de bons moments en famille.

En 2021, ne passez pas à côté et saisissez cette opportunité. Vous recevrez d'ici quelques jours un courrier de lancement de notre campagne 2021. Retournez votre bulletin d'inscription à la MSA avant le 19 mars 2021.

(1) Association Nationale des Chèques Vacances



Rendez-vous sur [franchecomte.msa.fr](http://franchecomte.msa.fr)

Plus d'information rubrique Votre MSA > Nos actions > Les chèques vacances.  
Ou contactez la MSA / Jean-Pierre Vincent - 03 84 96 31 51.  
Ou [ancv.com](http://ancv.com) - Ou [guide.ancv.com](http://guide.ancv.com)

## famille

### Votre situation change, vous avez des droits

Lorsque votre situation évolue, vous avez peut-être droit à de nouvelles prestations sociales. Votre MSA peut également vous proposer des aides complémentaires.

Vous déménagez, vous attendez un enfant, vous avez perdu un proche, vous vous séparez de votre conjoint, faisons le point selon votre situation.

#### ■ Vous déménagez

Payer votre loyer, rénover votre logement, déménager: la MSA vous accompagne dans vos démarches pour vous aider à être mieux logé et réduire vos dépenses de logement. Les aides au logement dépendent entre autres de vos ressources: depuis janvier 2021, ce sont les ressources des 12 derniers mois qui servent à calculer vos aides et non plus les revenus d'il y a deux ans.

Vos revenus ont baissé: réalisez une simulation en ligne de vos droits.

Vous êtes parent de trois enfants et plus: la MSA vous donne un coup de pouce pour financer une partie des frais du déménagement.

#### ■ Vous attendez un enfant

Dès la confirmation de votre grossesse, déclarez-la à la MSA avant la fin du 3<sup>e</sup> mois pour faciliter la prise en charge de vos soins et bénéficier de conseils de prévention.

Peut-être que vous pouvez prétendre à la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant), renseignez-vous.

A partir du troisième trimestre de grossesse, votre MSA vous invite aux Petits Ateliers Nutritifs en ligne: l'occasion de profiter des conseils d'une diététicienne et d'échanger avec d'autres jeunes parents.

Activez votre Mémo Santé Enfant. Ce service



accessible en ligne depuis Mon espace privé, vous permet de profiter de conseils certifiés par des professionnels de santé et de suivre facilement la santé de votre enfant: alertes par mail et/ou sms pour les vaccins, les visites médicales obligatoires, les offres santé MSA, etc.

#### ■ Vous avez perdu un proche

Les intervenants sociaux MSA vous apportent aide et écoute en toute confidentialité. Ils vous accompagnent en facilitant vos démarches et vous orientent vers les aides et dispositifs les mieux adaptés.

En cas de veuvage, si vous avez plus de 55 ans, peut-être que vous pouvez prétendre à l'allocation veuvage ou à la retraite de réversion: pour cela, vous devez en faire la demande.

#### ■ Vous vous séparez

L'équilibre et la situation financière de votre famille peuvent être fragilisés.

Un « rendez-vous prestations », moment d'échange avec un de nos conseillers permettra de vérifier que vous disposez bien de l'ensemble des prestations auxquelles vous avez droit. Prenez rendez-vous depuis la rubrique « contact & échanges » dans « Mon espace privé » ou auprès de nos téléconseillers au 03 84 35 25 25.

La MSA peut également faciliter le versement de votre pension alimentaire. C'est nouveau, depuis janvier 2021, même si vous n'avez aucun problème d'impayé, vous pourrez confier à la MSA ce rôle d'intermédiaire si une pension alimentaire a été fixée dans le cadre de votre séparation.

#### ■ Un site dédié pour évaluer vos droits

Le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr) vous permet d'évaluer en quelques minutes, vos droits à 33 aides sociales. Il est destiné à tous, que vous soyez exploitant agricole, salarié, travailleur indépendant, sans activité, à la retraite ou étudiant. Réalisez votre simulation personnalisée en ligne sur ce site en vous connectant avec FranceConnect ou vos identifiants MSA.

Rendez-vous sur [franchecomte.msa.fr](http://franchecomte.msa.fr)

Plus d'information rubrique Particulier > Fiches pratiques > Changement de situation  
ou sur [mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr)

TRIER TOUS LES PAPIERS EST  
TOUJOURS UNE  
BONNE IDÉE.

JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS...  
TOUS LES PAPIERS SANS EXCEPTION SE RECYCLENT.  
EN LES TRIANT, VOUS LEUR DONNEZ UNE NOUVELLE VIE.  
PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE  
SUR [TRIERCESTDONNER.FR](http://TRIERCESTDONNER.FR)

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits